



Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Bulletin municipal n°9

Le mot du maire

Depuis le début de l'année notre secrétariat de mairie a intégré le nouveau bâtiment. Notre secrétaire peut désormais travailler dans de meilleures conditions, dans des locaux plus agréables et plus rationnels.

Les nouveaux bureaux permettent également un accueil plus convivial, plus confidentiel quand cela est nécessaire, et par là même un meilleur fonctionnement de l'activité communale.

La salle de la mairie a également été transférée provisoirement à l'étage des nouveaux locaux en attendant d'être réaménagée plus confortablement afin de lui redonner sa vocation première de salle de réunion.

Pour cela une étude est en cours, le financement en préparation, nous espérons pouvoir réaliser ce projet vers la fin de l'année ou début 2006.

D'autres projets sont aussi en préparation. L'agrandissement du parking devant la mairie commencé l'an passé sur le terrain acheté à M. Colombet va être poursuivi, une haie de lauriers a été plantée afin que les riverains n'aient aucune nuisance visuelle lorsqu'il sera opérationnel. Cet agrandissement est devenu une nécessité absolue depuis la construction du nouveau bâtiment. Quand il y a affluence à la salle des fêtes, l'ancien parking ne suffit pas et la route départementale est encombrée dangereusement.

Une troisième tranche de mise en souterrains des réseaux (électrique et téléphonique) et dans un même temps la refonte de l'éclairage public est également programmée pour la fin de l'année ou le début 2006. Cette tranche concerne le bas du bourg du passage à niveau au cimetière.

Je voudrai aussi adresser tous mes compliments à nos instituteurs ainsi qu'à l'association des parents d'élèves qui ont organisé avec nos enfants un spectacle de fin d'année scolaire particulièrement réussi.

Je profite également de cette occasion pour adresser tous mes encouragements à tous ceux qui, à des degrés divers animent notre village :

Le club Bouquet d'Argent, qui avec ses nombreuses activités ; voyages, sorties, repas, loto etc....apporte à nos anciens réconfort et ouverture.

L'Association Baladou-Gym qui 'remet en forme' adultes et seniors et qui a su s'ouvrir à tous en invitant toute la commune à un repas dansant .

Je n'oublierai pas la jeune association qui vient de se restructurer sous le nom de Baladou-Animations , qui organisait jusqu'ici le réveillon de la St Sylvestre mais qui a d'autres ambitions.

Si nous voulons une commune vivante et accueillante, il faut que chacun d'entre nous y participe. Je sais que c'est exigeant mais cela en vaut la peine. Toutes vos suggestions seront les bienvenues.

En cette période estivale, bon été et bonnes vacances à tous .

JL. C



Budget 2005

Vote tous les ans le premier trimestre de l'année (le 18 mars en 2005) c'est la décision la plus importante de la vie municipale. Bien qu'il ne soit qu'un document prévisionnel c'est un acte qui a valeur juridique, mais c'est surtout un acte politique puisqu'il contient tous les éléments et les moyens dont se dote le conseil municipal.

Bien souvent et notamment cette année, les prévisions de l'an passé n'étant pas toutes réalisées, il y a chevauchement. C'est pour cela que nous vous le présentons sans reprendre les reports de l'année précédente, notamment en ce qui concerne le secrétariat.

Le taux des 3 taxes a été reconduit :

Taxe d'habitation 5,08

Taxe foncier bâti 13,23

Taxe foncier non bâti 126,24

Taxe professionnelle de la compétence communauté de commune le taux reste à 12,56.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) reste la source de financement la plus importante de la commune. Elle a un peu augmenté cette année du fait de l'augmentation de la population mais cela ne compense pas l'accroissement régulier des charges.

Notre commune n'a pas beaucoup de moyens ; nos principales ressources proviennent de dotations d'état (DGF, DSR) des impôts fonciers, de la taxe d'habitation, des locations des quatre appartements communaux. La taxe professionnelle nous est reversée par la communauté de commune. En soustraction dans notre programme voirie communautaire elle n'apparaît pas dans les chiffres. Après avoir baissé, elle est remontée cette année au niveau de 1996, année où nous avions rejoint la communauté de commune.

Nous n'avons aucune activité économique importante à part deux artisans et le commerce « Antiquités du Quercy » du Pigeon ; nous n'avons pas la 'chance' d'avoir de lignes à haute tension ou ... d'autoroute. Avec les nouveaux investissements de Val Causse au Pigeon nous espérons tout de même un peu mieux à l'avenir.

Pour les investissements importants il y a aussi les subventions 'spécifiques' ces subventions ne sont pas automatiques et ne sont pas toujours faciles à obtenir.

I) FONCTIONNEMENT

1) Dépenses

<i>Charges de gestion générale et administrative</i>	
<i>Eau, électricité, fournitures scolaires, entretien des bâtiments et de la Voirie, affranchissement, annonces, insertions, assurances etc...</i>	<i>30705 euros</i>
<i>Charges de personnel</i>	
<i>Salaires, cotisations sociales et retraites, médecine du travail, centre national de gestion de la fonction publique territoriale</i>	<i>48940 euros</i>
<i>Charges de gestion courante</i>	
<i>Participation au service général d'incendie, à la communauté de communes, fonctionnement des écoles maternelles, indemnités de fonction, subvention aux associations</i>	<i>43070 euros</i>
<i>Charges financières</i>	
<i>Intérêts des emprunts</i>	<i>3445 euros</i>
<i>Dépenses imprévues</i>	<i>16005 euros</i>
<i>Charges de participation à diverses collectivités</i>	
<i>Participation pour la mise en souterrain des réseaux électriques et France Télécoms pour la 2ème et 3ème tranche.</i>	<i>34800 euros</i>

2) Recettes

<i>Impôts et taxes</i>	
<i>Contributions directes, permis de chasse, taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	<i>60110 euros</i>
<i>Subventions d'exploitation</i>	
<i>Dotations globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale, compensations diverses</i>	<i>79894 euros</i>
<i>Autres produits de gestion courante</i>	
<i>Location des quatre appartements</i>	<i>14 500 euros</i>

II) INVESTISSEMENT

1) Dépenses

<i>Petit matériel (tondeuse à gazon, matériel d'atelier)</i>	<i>4000 euros</i>
<i>Voirie communale non classée et voirie rurale</i>	<i>3 000 euros</i>
<i>Réfection de la salle de la mairie</i>	<i>15800 euros</i>
<i>Achat de terrain</i>	<i>170 euros</i>
<i>Réparation des cloches</i>	<i>1200 euros</i>
<i>Aménagement des abords mairie et parking</i>	<i>7000 euros</i>
<i>Eclairage public et mise en souterrain des réseaux (nouvelle tranche)</i>	<i>16600 euros</i>
<i>Mise en souterrain des réseaux France télécoms</i>	<i>8000 euros</i>
<i>Achat de mobilier pour nouveau secrétariat</i>	<i>3596 euros</i>
<i>Logiciel du cadastre</i>	<i>500 euros</i>
<i>Remboursement capital des emprunts</i>	<i>8242 euros</i>
<i>Caveau communal report</i>	<i>7800 euros</i>
<i>Programme voirie 2005 fait par la communauté de communes (route de Touren au Bout de la Côte, lac de Bazalgues à l'ancien transformateur)</i>	<i>23207 euros</i>
<i>Panneaux de signalisation report</i>	<i>5000 euros</i>

2) Recettes

<i>Récupération de TVA sur investissement et taxe locale d'équipement</i>	<i>13415 euros</i>
<i>Subventions spécifiques pour l'éclairage public</i>	<i>5220 euros</i>
<i>Dotation Globale d'équipement pour réhabiliter la salle de la mairie</i>	<i>9600 euros</i>
<i>Virement de la section fonctionnement</i>	<i>46752 euros</i>

Diverses subventions allouées par la commune aux associations communales ou inter-communales:

<i>Aide familiale rurale</i>	<i>198 €</i>
<i>Amicale laïque</i>	<i>687 €</i>
<i>Société de chasse</i>	<i>315 €</i>
<i>Centre de secours</i>	<i>122 €</i>
<i>Club du Bouquet d'Argent</i>	<i>168 €</i>
<i>Ecole de musique</i>	<i>200 €</i>
<i>Office du tourisme</i>	<i>152 €</i>
<i>Club de gymnastique</i>	<i>168 €</i>
<i>Crèche de Souillac</i>	<i>77 €</i>
<i>Crèche de St Sozy</i>	<i>77 €</i>
<i>Ecole de foot</i>	<i>152 €</i>

Un nouvel employé communal

Depuis le 1^{er} mai nous avons un nouvel employé communal : Francis MEUNIER originaire de Lanzaac.

Cela faisait longtemps que le problème se posait : Michel MONGALVY était embauché un jour par semaine pour l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, et du cimetière ; mais ne pouvant pas conduire le tracteur cela réduisait sérieusement ses possibilités de travail pour la commune. Il fallait donc trouver une autre personne en complément.

D'autre part, notre effectif scolaire ayant doublé en quelques années, il fallait une personne de plus au moment des repas pour aider Monique LEYMARIE et obtenir, autant que possible, calme et ordre.

C'est cette double affectation que nous avons confiée à Francis.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

JL C



Etat Civil

Naissances : Constant Leymarie le 22 février 2005

Décès : Campastie Gabrielle Veuve Joubert

Mariage : Mle Faurel Maryline et Chassaing Olivier

La visite des jardins

Les élèves de CP et CE1 de Baladou

Lundi 30 mai 2005

Bonjour

Je suis Margot. Je suis allée aux jardins d'Eyrignac et de l'Imaginaire. Le matin, on est allé à Eyrignac. Quand on y est arrivé, on s'est partagé. Ils nous ont fait faire des dessins et on a répondu aux questions. Ils nous ont trouvé des branches de feuilles d'if et de charme. Puis on est allé faire le repotage. A la fin, on a arrosé. Ensuite, on est allé voir la pépinière. On a dit : « Jet d'eau » et les jets d'eau ont jailli. L'après-midi, on est allé aux jardins de l'Imaginaire. On a fait un champignon en papier. Avant de faire le champignon, ils nous ont raconté une histoire qui parlait des lutins. Ensuite, un homme et une femme nous ont récupérés. L'histoire racontait que Tourmentine était une herbe sèche. Enfin, on a traversé les jets d'eau.

Quand on est revenu au car, nous avons envie d'aller aux toilettes, alors on a demandé à la maison de retraite pour aller aux toilettes.

Margot CP

Aux jardins d'Eyrignac, les enfants faisaient des fiches qui présentaient l'if, le charme et le buis. Il y avait des outils. On a planté trois graines de capucine dans un pot. On les a arrosées avec la dame. On a vu la pépinière et parfois il ne fallait pas marcher dans l'herbe. Aux jardins de l'Imaginaire, on a fait des champignons. Il fallait marcher sur les cailloux car la méchante Tourmentine ressemble à de l'herbe sèche.

Dorine CP

Le matin, on a fait des fiches sur les plantes et on a visité les jardins d'Eyrignac. On a vu des poissons, les filets, les oiseaux, des bouches, un éléphant et une grenouille. On a vu des algues en habit et plein de feuilles pliées en quatre, en cinq. Puis on a traversé des jets d'eau, des grands et des petits.

Rémi CP

Le matin, aux jardins d'Eyrignac, on a fait des fiches sur les plantes et puis on a planté des graines de fleurs dans des pots. Ensuite, nous sommes allés visiter les jardins d'Eyrignac. On a vu des jets d'eau et des fleurs.

Thomas CP

On a attendu le car. Puis on a pris le car et on a regardé la télévision. On a travaillé. On a visité les jardins d'Eyrignac. On a repris le car. On a regardé la fin du film dans le car. On a fabriqué des champignons. Puis on a visité le jardin de l'Imaginaire.

Baptiste CE1

Bonjour, je suis Thibault. On est allé aux jardins d'Eyrignac et de l'Imaginaire. Le matin, on est allé aux jardins d'Eyrignac. On a fait trois feuilles pour bien connaître l'if, le charme et le buis.

Au jardin de l'Imaginaire, on a fait un champignon en papier, on a seulement plié. Ensuite nous sommes allés visiter le jardin, il y avait des nains qui faisaient 15 centimètres.

Thibault CP

On est allé à Eyrignac. On a mis trois graines et on a fait un travail sur les feuilles. On a visité les jardins et elle nous a montré sa cachette et les quatre grenouilles ont craché de l'eau.

On a pique-niqué.

L'après-midi, on a fait un champignon. L'artiste a fait une grenouille, il a fait un papillon et on a visité les jardins.

Romain CP

Au jardin d'Eyrignac. Au début on a fait des fiches. On est allé visiter les jardins d'Eyrignac. L'après-midi, on a fait des champignons et on a visité les jardins de l'Imaginaire.

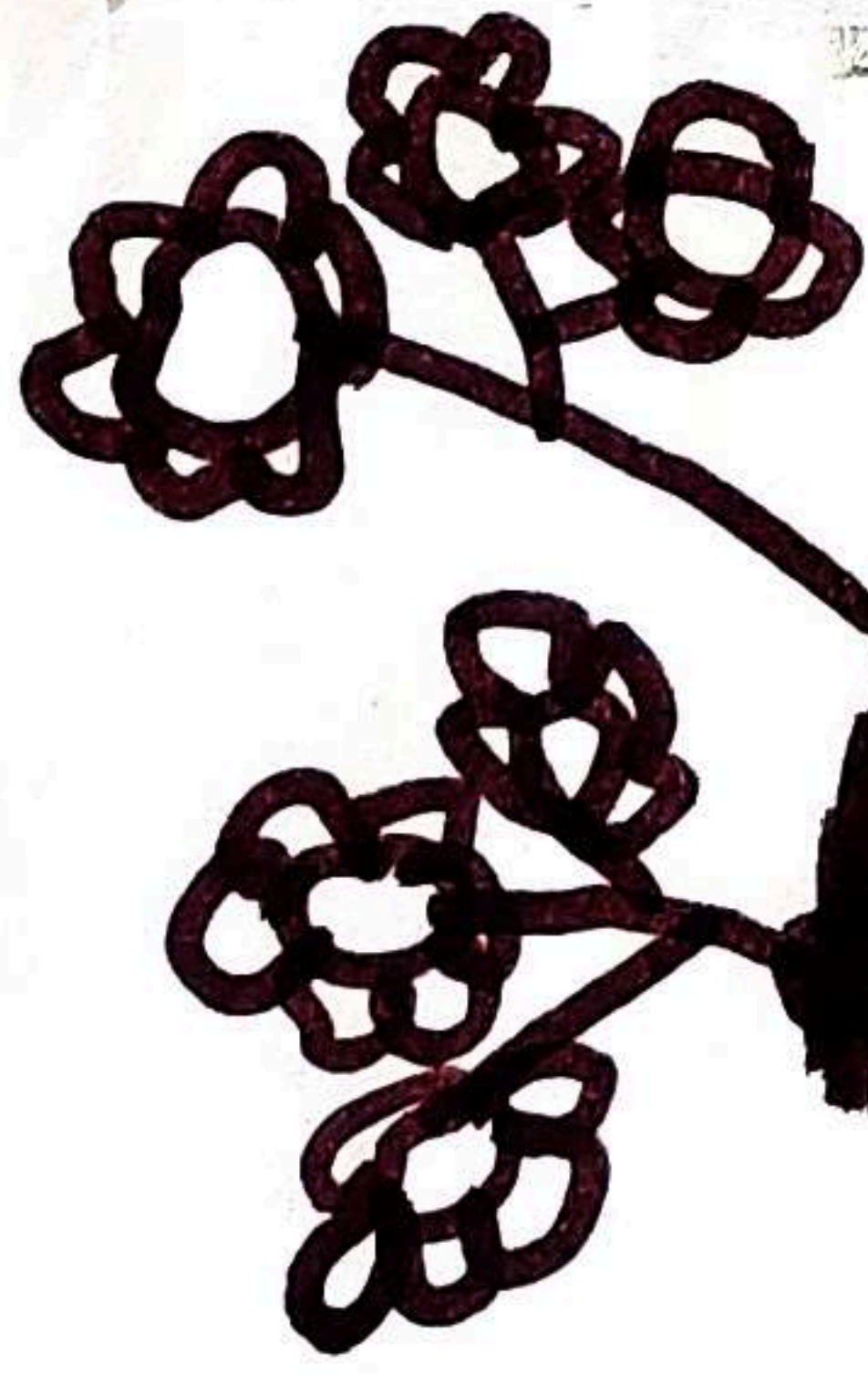
Yoann CE1

Visite aux jardins

Les élèves de grande section de Baladou
Lundi 30 mai 2005

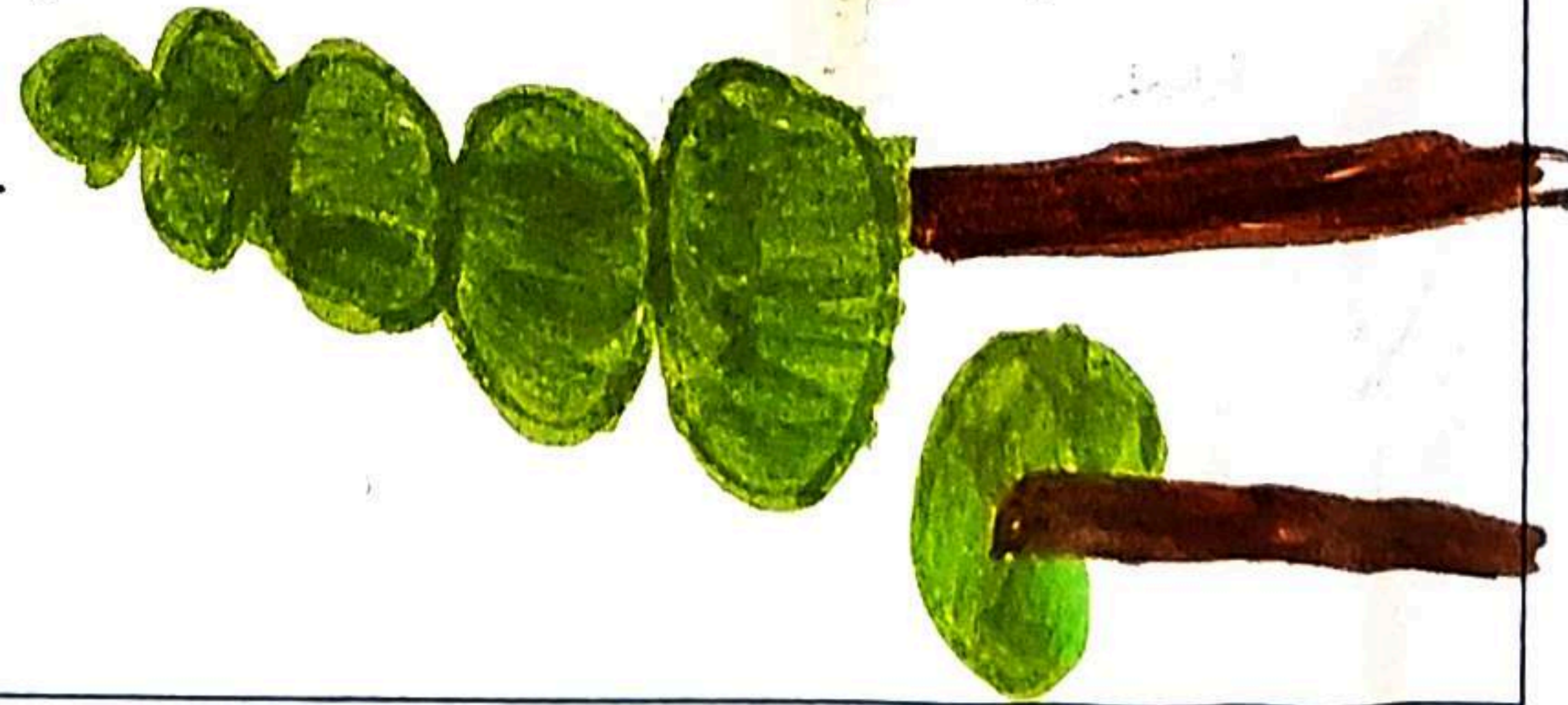
Les Jardins du Manoir d'Eyrignac

(Noëlie, Antonin, Kenza, Arnaud)



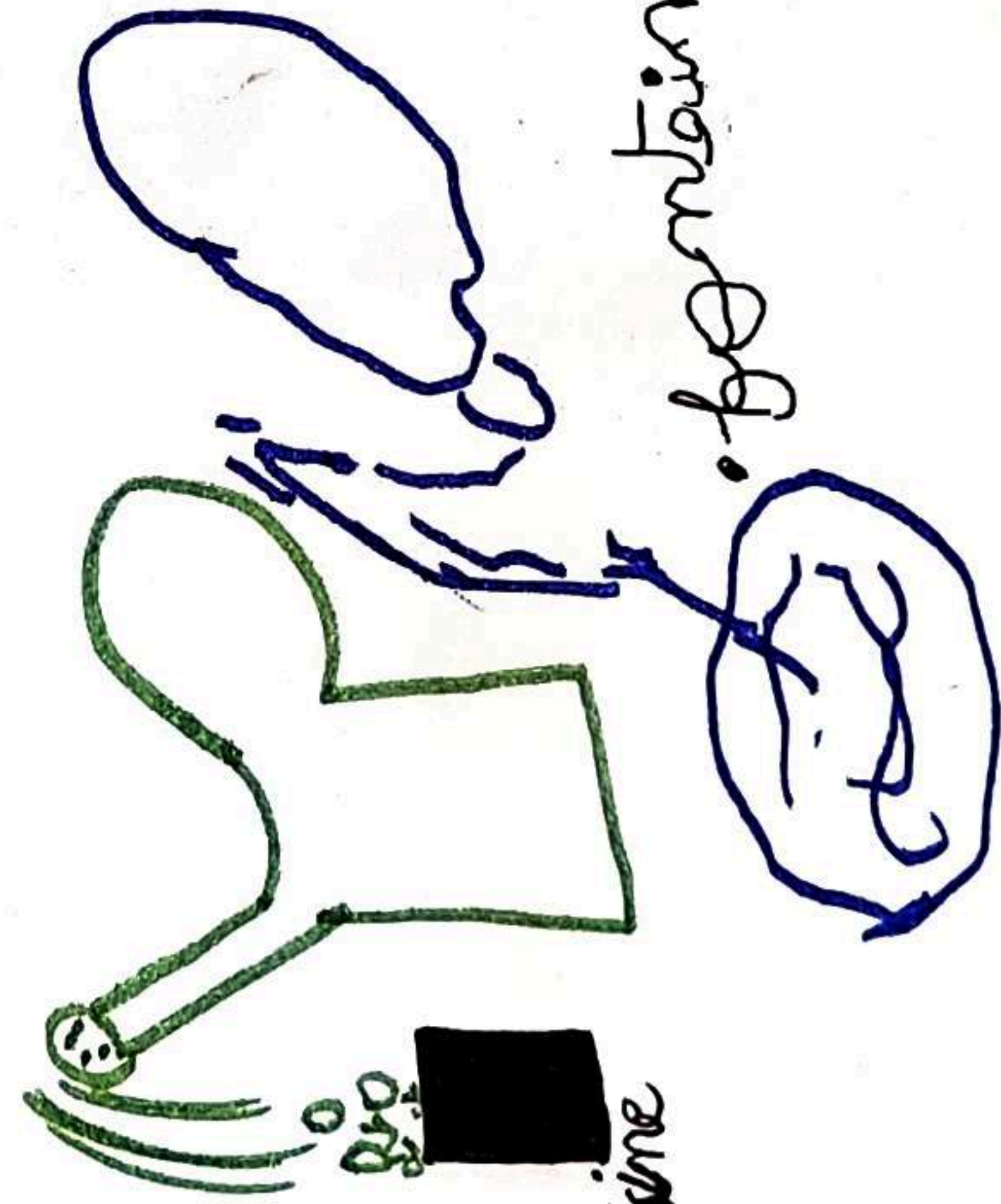
mérimière

la forme des arbres



capitaine

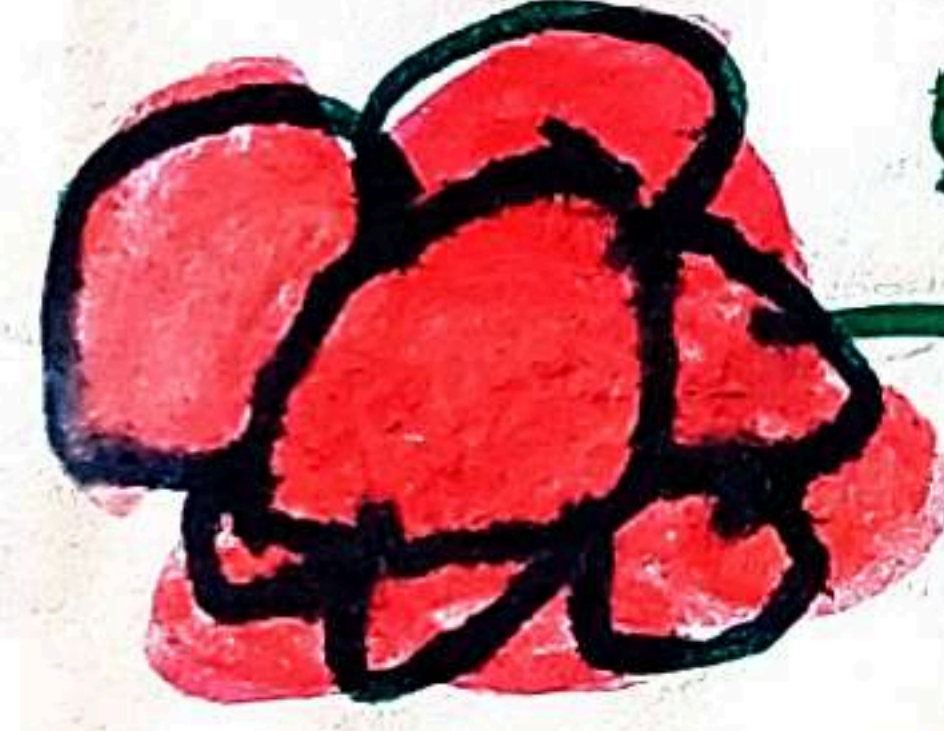
bermaine



Les Jardins de l'Imaginaire

(Valentin, Hugo, Manon, Antoine) Juliette (abs)

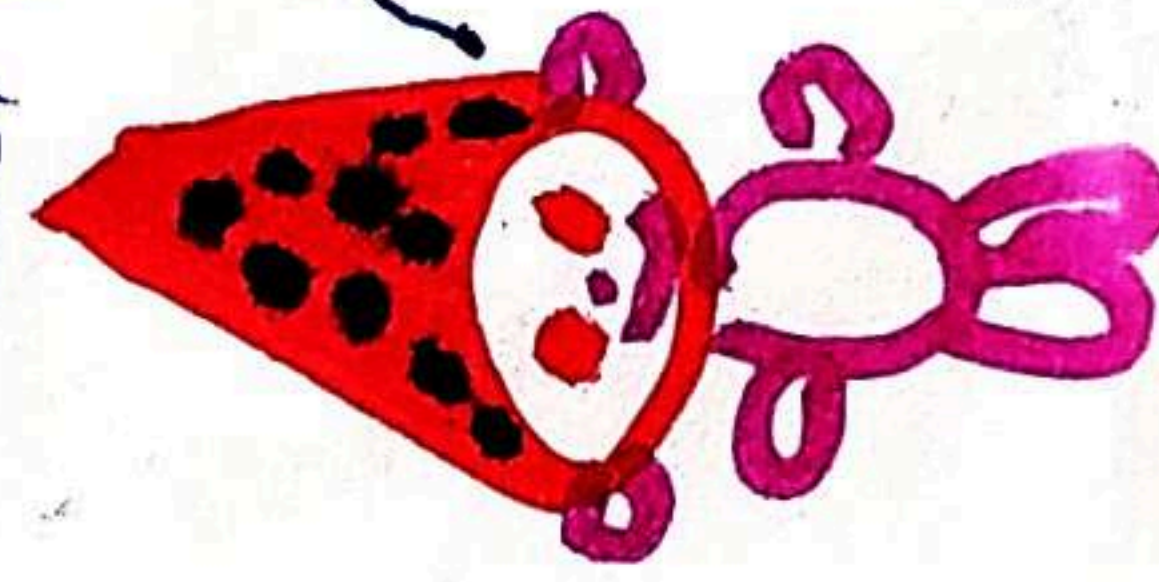
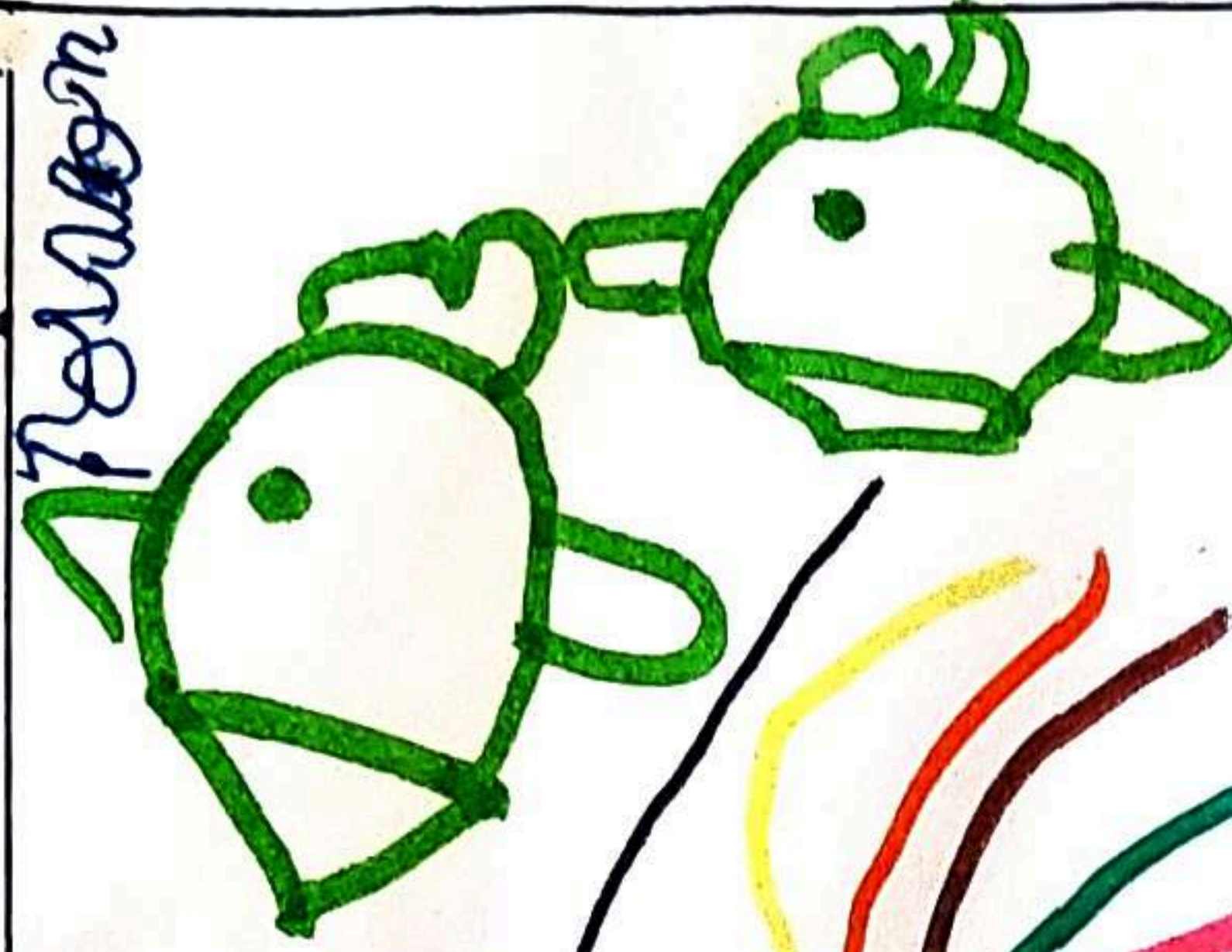
Manon



la grande



la grande



Manon



chamignon

La vie associative à Baladou

Une réunion préparatoire à l'Assemblée Générale du dimanche 13 mars 2005 a permis aux Membres du Conseil de procéder à la nomination des Membres du Bureau.



Pour la 4^{ème} année consécutive, Françoise LAUMAILLER demeure Présidente. Le trésorier Marius LACROIX ayant souhaité *s'impliquer un peu moins*, la relève sera assurée par Jean-Claude CARBON. Elle sera épaulée dans les tâches de secrétariat par Danielle CARBON. Chaleureux merci aux anciens pour le travail accompli et bienvenue – et courage - aux nouveaux.

C'est donc en mars et avec cette Assemblée Générale qu'a débuté la première réunion toujours conviviale puisqu'elle a été agrémentée d'un spectacle et d'un traditionnel goûter. Après avoir rendu hommage à ceux des adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, le point est fait sur l'année écoulée et les projets pour la nouvelle saison sont exprimés.

Pour donner envie à d'autres de nous rejoindre, voici un mini aperçu de ce que vous pourrez trouver au sein du club outre le fait que c'est un excellent moyen de mieux connaître les habitants de notre village en s'obligeant à sortir du train –train quotidien de la maison mais surtout de briser bien souvent un sentiment de solitude parfois difficile à supporter.

Pour 15 €uros par an assurance comprise, plusieurs activités vous sont offertes : Fête des Mères, Loto, galette des Rois, repas de Noël. Le club organise également occasionnellement et au gré des opportunités, un voyage surprise d'une journée dans la région, un circuit touristique de quelques jours, des visites culturelles, pièces de théâtre, spectacles de variétés, etca des prix compétitifs puisque regroupant plusieurs personnes.

Toutes les suggestions sont bonnes à prendre pour rendre encore plus attrayant le fait de venir nous rejoindre. Un dernier mot, ce n'est pas la peine d'attendre d'avoir un âge canonique pour le faire et les amis de vos amis sont les bienvenus !!!



BALADOU-GYM

Le Club comporte deux sections dites « Adultes » et « Seniors ». Les cours se déroulent chaque mardi hors congés scolaires de 11 à 12 heures pour les Seniors puis de 20 heures 30 à 21 heures 30.

Les renseignements concernant les inscriptions peuvent être pris auprès de la Présidente du Club : Nicole CREMOUX.

Ces deux sections regroupent un nombre important de participants au regard d'une petite commune comme Baladou. Cela prouve si besoin en était l'importance des activités sportives quel que soit l'âge. L'animatrice, Christine, s'attache à proposer des cours bien adaptés aux besoins spécifiques des deux sections. Chaque année, de nouveaux matériels sont acquis ce qui permet une plus grande diversité des activités.

L'ambiance y est décontractée mais tonique. Un dîner-dansant a lieu chaque année pour réunir les deux sections et leurs familles et amis. Cette manifestation rencontre un franc succès auprès de tous. La fin des cours est ponctuée par une dernière réunion axée cette fois-ci sur le travail beaucoup moins musculaire au restaurant ou autour d'un apéritif campagnard au cours duquel il n'est pas rare de tester les nombreuses variétés de ratafia maison !

Les cours reprendront le mardi 6 septembre.

Venez nombreux à l'Assemblée Générale qui se tiendra ce jour là à 20 heures.

« Baladou Animations »

Baladou compte à présent une nouvelle association dans ses rangs ;
Baladou-Animations tel est son nom !

Née d'un groupe de volontaires, qui jusqu'à présent organisaient le réveillon de la Saint Sylvestre depuis plusieurs années, cette association a l'ambition d'offrir aux Baladins ainsi qu'à nos voisins quelques animations tout au long de l'année.

En janvier dernier ce groupe décide de créer une association, l'idée se concrétise en février, les statuts sont mis noir sur blanc ; inscription en sous préfecture et parution au journal officiel.

La y est Baladou-Animations est créée. Cette association est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes seront les bienvenus parmi nous. Notre prochaine réunion se tiendra le 03 Août à la mairie, vous y êtes cordialement invités.

Son but, animer la commune ; Le réveillon de la Saint Sylvestre bien entendu, et pour l'été qui arrive, le 14 Août après midi exactement, nous allons organiser une exposition artisanale, peinture, poterie, paniers fleuris, vannerie, objets réalisés au crochet... etc..... celle-ci sera suivie d'un repas grillades (14 euros) et d'un bal gratuit animé par M. Deveaux. Par la suite, dans l'automne, peut être un loto ou un concours de belote nous verrons ...vos suggestions seront les bienvenues.

Une petite présentation des membres actuels s'impose.

le bureau :

Présidente	Pascale Azam
Vice-président	Guy Lachèze
Secrétaire	Fliane Wishart
Trésorier	Guy Duvernet

Le conseil d'administration :

Raymonde Merquey
Solange Lacroix
Raymonde Cleedel
Laumaillet Françoise
Lachèze Francine
Martine Duvernet
Jean Louis Cleedel
Roger Merquey
Marius Lacroix
Guy Azam

Voilà les présentations étant faites, nous comptons sur vous, et nous souhaitons voir s'investir plus de monde le 03 Août prochain.

A bientôt.

Pascale Azam

LE 14 AOUT **A BALADOU**

A partir de 14 h

Expo-vente

D'artisanat local

**(peintures ,sculptures
vanneries,...etc...)**

en soirée

Repas grillades 14 €

(sur réservation au 05-65-32-04-62-ou 05-65-27-10-84)

Kir

Melon

Grillades d' agneau

Frites

Cabécou

Pâtisseries

Vin et café

Bal Gratuit

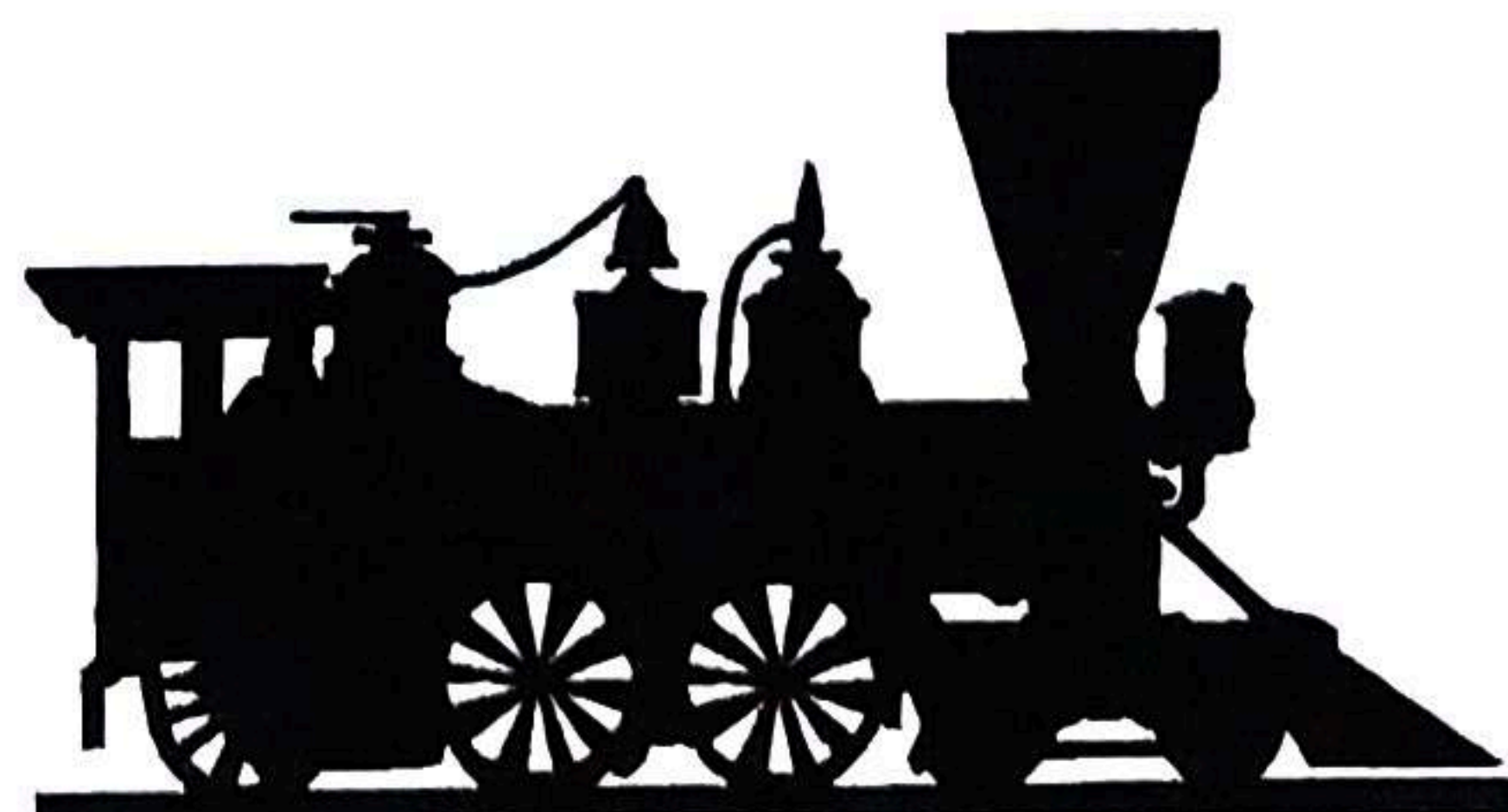
EN 1873 on parlait déjà du chemin de fer à Baladou.....

(Extrait des archives municipales du 29 Juin 1873)

« L'an mil huit cent soixante treize et le 29 Juin à 7 heures du matin , le Conseil municipal de la Commune de Baladou légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. le Maire : étaient présents MM. Despech, Lascoux, Michaudel, Verdou, Castagné, Ladet, maire. »

« M. le Président, Maire de Baladou, a donné connaissance au conseil que le Conseil Général du Département du Lot a demandé l'établissement d'une ligne de chemin de fer allant de St Denis près Martel au Buisson et que cette ligne peut prendre deux directions : de St Denis elle peut suivre le cours de la Dordogne en passant par Gluges, Creysse , St Sozy, Pinsac et Souillac ou en passant par Martel, Baladou, Souillac.

MM les Ingénieurs ont trouvé que ce dernier tracé donnait une économie de deux millions à la Compagnie et si elle ne trouve aucune grande opposition, il est probable qu'elle prendra cette dernière direction. »



PROVERBES transmis par Mme Simone Marty

La critique des supérieurs est la soupape de la réussite.

L'impossible nous ne l'atteignons pas, mais il nous sert de lanterne.

Un qui sait vaut mieux que cent qui cherchent.

Si jeune savait ! et si vieux pouvait !

Chien qui jappe ne mord pas.

Quand tu vis avec les loups, tu deviens comme eux.

Un homme mal marié, il vaudrait mieux qu'il soit noyé.

Le papier est un bon âne, il prend tout ce qu'on lui écrit.

Il fait méchant de devenir vieux, mais n'y vient pas qui veut.

Est riche qui peut, heureux qui sait, sage qui veut.

Petit, il a besoin de toi, grand tu auras besoin de lui.

Transmis par Madame Simone Marty.

LES DICTONS DE SAISON



JUILLET :

Quand reviendra la Saint Henri (15 juillet)
Tu planteras ton céleri.

Qui veut bon navet, le sème en juillet.

Si les vents soufflent le 22 juillet,
Ils emportent les figues avec leurs dents.

AOÛT :

A la Saint Laurent (10 Août) , la noisette craque sous la dent.

Ce qu'Août ne mûrit pas, ce n'est pas septembre qui le fera.

Oignon bien habillé verra fortes gelées.

SEPTEMBRE :

A la saint Onésiphore (6 septembre) la sève s'endort.

Septembre nous produit le plus délectable des fruits.

Qui mange une pomme tous les jours, vit cent ans.

OCTOBRE :

En Octobre, qui ne fume rien, ne récolte rien.

A la Saint Luc (18 octobre) sème dru ou ne sème plus.

A la Sainte Simone (28 octobre), il faut avoir rentré ses pommes.

Au jardin

C'est le moment de :

Semer : dans un coin ombragé du jardin des vivaces à repiquer au printemps suivant (roses trémières, digitales, lupins delphiniums)

Sortir : les cactées et les habituer progressivement au grand soleil durant une quinzaine de jours.

Diviser : les iris (tous les 3 ans environs) les touffes de pavots, de lupins, de cœurs de Marie.

Marcotter : la passiflore, la glycine, le rhododendron.

Bouturer : les géraniums

Un petit jeu

Complétez ces noms de plantes en inscrivant un groupe de deux lettres qui se répète à l'intérieur du mot :

exemple ----oyer = 2 fois ca = cacaoyer

-- r -- ris

ca--l-- ier

-- n--m bre

a-- mo --

-- auc -- ia

-- o -- b

-- r -- ine

a ---- s

Location de la salle des fêtes de Baladou

Dans notre dernier bulletin municipal nous vous informions que la location de la salle serait gérée par Mme Laumailier et moi-même, jusqu'à aujourd'hui cela fonctionne, à priori, correctement. Je pense, malgré tout que quelques précisions seront utiles pour chacun.

Tout d'abord, le conseil municipal a décidé de réserver la location de la salle uniquement aux résidents de Baladou, justement pour éviter que, nous Baladins, ne soyons lésés (notre salle était très prisée, surtout l'été).

Pour entrer plus dans le détail, pour une location le week-end, les clefs sont remises au plus tôt le vendredi en matinée et rendues au plus tard le lundi suivant., je rappellerai que la pièce appelée cuisine annexe n'est plus louée pour diverses raisons, elle sert exclusivement à stocker le gros matériel de cuisine, celui-ci étant sorti au besoin, au moment de la remise des clefs.

Le vendredi, un contrat de location est établi, il mentionne le lieu de location le numéro de la police d'assurance responsabilité civile de la personne qui loue la salle, le nombre de personnes présentes, le prix de la location, les dates de la location, et un chèque de caution de 150 euros est demandé (en cas de dégâts).

Trois clefs sont données, la porte d'entrée de la salle, la double porte vitrée dans la salle (sortie de secour), et la porte vitrée extérieure de la cuisine.

Dans la cuisine, sont à votre disposition deux réfrigérateurs, un congélateur, un four électrique professionnel, un percolateur, deux feux gaz, deux éviers en inox et de la vaisselle pour une centaine de personnes.

Dans la salle vous disposez d'un évier derrière le comptoir et d'un réfrigérateur supplémentaire.

Dans le garage sont entreposés tables, chaises et bancs pour à peu près 100 à 120 personnes.

Il est fortement recommandé aux personnes qui loue de ne pas toucher au matériel de l'association « Baladou -Gym » (ballons, steps, tapis ...) ce matériel n'appartient pas à la mairie et n'est donc pas loué. Tout dommage sur ce matériel sera facturé.

TARIFS

Cuisine	45 €
Particuliers et associations extérieures	1,5 € / personnes
Associations Baladines	gratuit
Réunions (aucun Baladin présent) la soirée ou la journée	20 €
Réunions (avec un Baladin présent) la soirée ou la journée	gratuit
Du 1^{er} octobre au 1^{er} avril (chauffage)	20 €

***Je vous rappelle les numéros à contacter en cas de besoin,
Mme Laumailier : 05-65-37-32-84 Mme Azam : 05-65-32-04-62***

! Du nouveau sur Baladou !

Un problème électrique , un court circuit, pensez de suite à Jacques Somdecoste nouvel artisan installé sur la commune , à Bazalgues



**SOMDECOSTE JACQUES
ELECTRICITE GENERALE**

**BAZALGUES
46600 BALADOU**

**portable 06 30 29 77 24
télécopie 05 65 37 46 39**



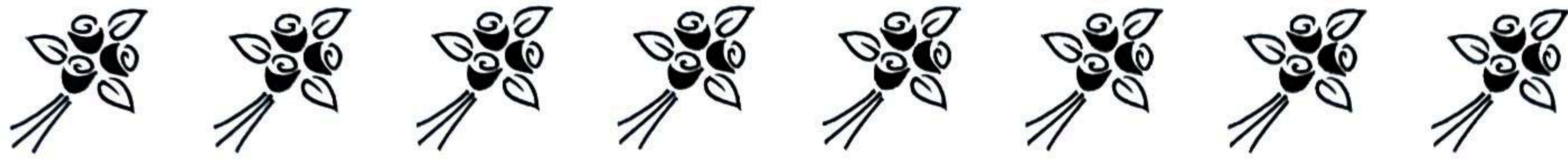
En passant à Baladou, arrêtez-vous au Roucaillou

Daisy et Olivier

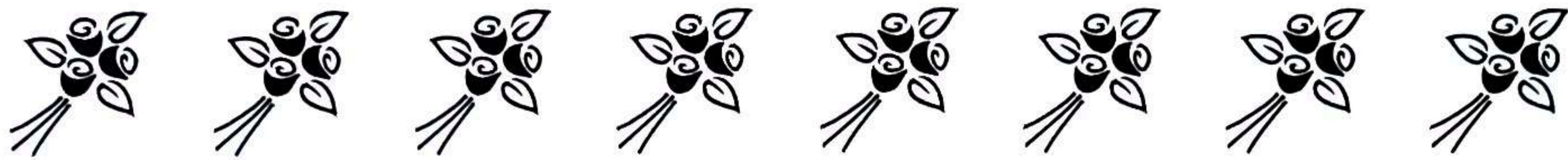


*Vous ferons goûter leurs pizzas, vous vendrons fruits et légumes,
produits du terroir, frites et sandwiches.*

Vous pourriez également vous désaltérer à l'ombre des noyers.



Qu'elles soient d'intérieur ou d'extérieur, les fleurs du « Saulou Fleuri » rendront agréable votre demeure et donnerons à votre maison couleur et gaieté
Gaec du Saulou (famille Lachèze)



De l'Art

Nous sommes heureux de compter parmi nos nouveaux venus sur la commune Mr et Mme Payne Keith . A Pomié , ils ont ouvert une galerie où nous pouvons découvrir peintures et sculptures réalisées par Mr Payne .

Le coup d'œil en vaut le détour.



Bois de chauffage à vendre
vous pouvez contacter
Mr LEYMARIE Pierre Charles
au 05-65-37-30-94



Associations Baladines	gratuit
Réunions (aucun Baladin présent) la soirée ou la journée	20 €
Réunions (avec un Baladin présent) la soirée ou la journée	gratuit
Du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} avril (chauffage)	20 €

*Je vous rappelle les numéros à contacter en cas de besoin ,
Mme Laumailier : 05-65-37-32-84 Mme Azam : 05-65-32-04-62*

Les reconnaissez-vous ?



De gauche à droite et de haut en bas

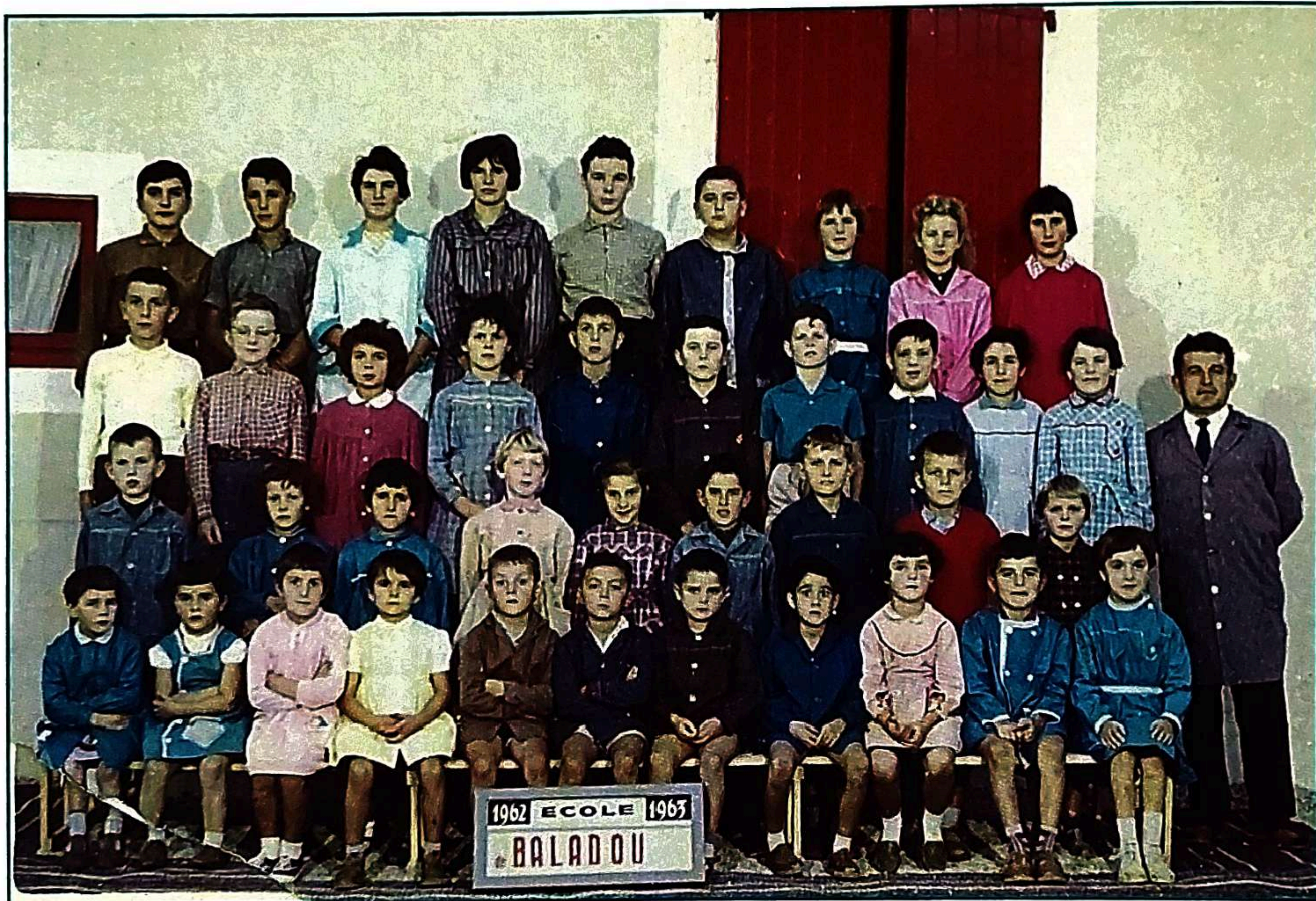
1^{er} rang : Germain POIGNET ,Christian SCLAFER, Agnès PINSAC, Jeannine MALET, Daniel MARTY, Jean Claude LAVILLE ,Solange MALET, Jeannine CHEVAILLER ,Josette PINSAC.

2^{ème} rang : Gérard GOURSAT , Jean Claude LAVAL , Martine ESTIVIER , Mireille MERQUEY , Pierre DELPEYROUX , Jean DELVERT , Jacques SARNEL , Jean Pierre ARCAMBAL, Odile FAUREL , Nicole GIMEL .

3^{ème} rang : Patrick MALBEC ,Martine SCLAFER, Monique MERQUEY , Marie France BOUAT , Patricia MAURY , Pierre LEYMARIE , Jacques LEYMARIE , Serge BEIGNE , Christiane LEYMARIE

4^{ème} rang : Monique LAVILLE , Véronique VERDOU, Sylvie GOURSAT, Martine LACROIX, Bernard LEYMARIE , Maurice BOISSERIE ,Guy LEYMARIE, Patrick GAFFET , Marie Claire FAUREL , Daniel VERDOU , Brigitte VERDOU .

Les reconnaissez-vous ?



De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : Germain POIGNET ,Christian SCLAFER, Agnès PINSAC, Jeannine MALET,Daniel MARTY, Jean Claude LAVILLE ,Solange MALET, Jeannine CHEVAILLER ,Josette PINSAC.

2^{ème} rang : Gérard GOURSAT , Jean Claude LAVAL , Martine ESTIVIER , Mireille MERQUEY , Pierre DELPEYROUX , Jean DELVERT , Jacques SARNEL , Jean Pierre ARCAMBAL, Odile FAUREL , Nicole GIMEL .

3^{ème} rang : Patrick MALBÈC ,Martine SCLAFER, Monique MERQUEY , Marie France BOUAT , Patricia MAURY , Pierre LEYMARIE , Jacques LEYMARIE , Serge BEIGNE , Christiane LEYMARIE

4^{ème} rang : Monique LAVILLE , Véronique VERDOU, Sylvie GOURSAT, Martine LACROIX, Bernard LEYMARIE , Maurice BOISSERIE ,Guy LEYMARIE, Patrick GAFFET , Marie Claire FAUREL , Daniel VERDOU , Brigitte VERDOU .